

	Document	Commission : GENERALE	Référence :	GEN-SAL2
	CONDITIONS DE RESERVATION DE SALLE		Edition du :	20/12/2022
			Délibération	
			Gestionnaire :	ADM- SD

CONTRAT DE LOCATION MAISON POUR TOUS

ENTRE LA COMMUNE D ' ALLEMOND,
ET LE PRENEUR :

Nom : Prénom : Tel :
 Adresse :
 Association :

La commune met à disposition, la salle et les annexes en vue d'organiser la manifestation suivante :
 Du..... à.....heures , au.....à.....heures.

PIECES A FOURNIR, INDISPENSABLES, A LA VALIDATION DU DOSSIER :

Pour tous les demandeurs : cet engagement de réservation dûment signé et daté.

Pour les particuliers :

Chèques à l'ordre du Trésor Public

- Une copie de l'attestation d'assurance avec mention « extension à fête familiale ».
- 2 chèques de location = Arrhes : € / Solde :€.
- Trois chèques de caution :
800 euros pour la salle, 15 euros pour le badge d'accès et 100 euros pour le ménage.

Pour les associations communales et les syndicats :

- Une copie de l'attestation d'assurance pour l'année en cours
- Un chèque de caution pour l'année : 15 euros pour le badge d'accès

TARIFS

	ETE Du 01/05 au 30/09	HIVER Du 01/10 au 30/04
RESIDENTS	50 €	80 €
	Arrhes : 10 € / Solde : 40 €	Arrhes : 15 € / Solde : 65 €
EXTERIEURS	180 €	250 €
	Arrhes : 36 € / Solde : 144 €	Arrhes : 50 € / Solde : 200 €
ASSOCIATIONS COMMUNALES / SYNDICATS	GRATUITE	

CONSULTATION DU PLANNING

Elle se fait en mairie d'Allemond, tel : 04 76 80 70 30

- Le preneur se déclare d'accord sur les termes du présent contrat après avoir pris connaissance des conditions générales figurant au verso.

Location week-end => Accès possible à la salle dès 14h30 le vendredi !

Le parrain (pour les extérieurs)
 Nom, prénom :
 Signature :

ALLEMOND, le.....
 Signature du preneur, précédée de la mention :
 « Lu et approuvé »